

## PROGRAMME DE RECYCLAGE SSIAP1 DUREE : 14 HEURES

### INTITULÉ DE LA FORMATION

Recyclage d'agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 1

### OBJECTIF DE FORMATION

La formation de **Recyclage SSIAP 1** a pour objectif de permettre aux stagiaires de Maintenir, d'actualiser et de renforcer les compétences nécessaires pour assurer la **prévention des incendies, la sécurité des personnes et la protection des biens** dans les **ERP (Établissements Recevant du Public)** et **IGH (Immeubles de Grande Hauteur)**.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mettre à jour ses connaissances relatives à l'évolution de la réglementation en matière de prévention ;
- Maintenir ses compétences concernant les moyens de secours et leur mise en œuvre ;
- Renforcer ses compétences opérationnelles face à un sinistre, tout en garantissant sa propre sécurité ainsi que celle des autres.

### SECTEURS D'ACTIVITES

Le **SSIAP1** exerce ses missions au sein de sociétés de sécurité privée (entreprises prestataires répondant à des besoins chez des donneur ordre).

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Immeubles de Grande Hauteur (**IGH**)
- Immeuble de très Grande Hauteur (**ITGH**)
- Etablissement recevant du Public (**ERP**) : Grand rassemblement, manifestations culturelles, Hôtels, Sites hospitaliers, Centres commerciaux, Aéroports, gares et transports, etc.....
- Etablissement Recevant des Travailleurs (**ERT**) : Sites industriels ou tertiaires, etc....

### PUBLIC VISE

- Titulaire d'un diplôme SSIAP1, d'une équivalence ou des diplômes « ERP » et «IGH» niveaux « ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le ministre de l'intérieur en application des articles 3-1 à 3-3 ».
- Toutes personnes titulaires du bac professionnel spécialité " sécurité prévention ; brevet professionnel " agent technique de prévention et de sécurité ; certificat d'aptitude professionnel " agent de prévention et de sécurité " ou d'une mention complémentaire " sécurité civile et d'entreprise (**le Diplôme SSIAP1 sera détenu par équivalence au vu de l'attestation recyclage, d'un certificat médical de moins de 3 mois et d'une attestation de secourisme (SST, PSC1 ou PSE1 en cours de validité).**)

### PRE-REQUIS

- Titulaire des diplômes S.S.I.A.P1., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 1 en cours de validité.
- Qualification de secourisme en cours de validité
- Toute personne n'exerçant pas actuellement une fonction d'agent SSIAP 1 devra fournir **un certificat médical portant la mention « Apte »**. Pour plus d'informations concernant les modalités et le modèle attendu, merci de contacter notre centre de formation.

### DUREE DE LA FORMATION

14 heures

### EFFECTIF MAXIMUM :

15 Stagiaires

### PROGRAMME DE LA FORMATION

## AGENT DE SECURITE INCENDIE

<u>1<sup>ère</sup> Partie : RECYCLAGE</u> <u>Agent de sécurité</u>	Séquence 1 : Prévention Séquence 2 : Moyens de secours Séquence 3 : Mises en situation d'intervention	14 h 00
---	---	---------

<b>1<sup>ère</sup> Partie : RECYCLAGE DE L'AGENT DE SECURITE INCENDIE</b>	<b>14 h 00</b>
---	----------------

<u>SEQUENCE 1</u>	PREVENTION	5 h 00
Thème	Evolution de la réglementation en matière de prévention	
Contenu	Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...) Accessibilité du public	4 h 00
Matériels et documentation recommandés	Arrêtés : 2 mai 2005 modifié - 25 juin 1980 modifié - 22 juin 1990 modifié - 18 octobre 1977 modifié - ...	
Remarque	Cette séquence devra être mise à profit pour mettre l'accent sur l'évolution de la réglementation et du métier d'agent de sécurité incendie. Cette séquence sera clôturée par un examen « blanc ».	1 h 00 QCM « blanc »

<u>SEQUENCE 2</u>	MOYENS DE SECOURS	3 h 00
Thème	Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours	
Contenu	Agents extincteurs SSI Moyens d'extinction	3 h 00
Matériels et documentation recommandés	SSI Moyens de secours	
Remarque	Cette séquence devra être mise à profit pour présenter l'évolution des moyens de secours (matériels, méthodologie, ...)	

<u>SEQUENCE 3</u>	MISES EN SITUATION D'INTERVENTION	6 h 00
Thème	Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité	
Contenu	L'action face à différents contextes : fumées, incendie évacuation des occupants et prise en charge d'une victime Méthode d'extinction d'un début d'incendie Protection individuelle levée de doute etc. L'utilisation des moyens de communication mobiles	2 h 00
Matériels et documentation recommandés	Matériels de l'équipe de sécurité Extincteurs Robinet d'incendie armé Machine à fumées froides	
Application	Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen : d'un extincteur adapté Mise en œuvre d'un RIA Cas concrets	4 h 00
Remarque	Les exercices devront être réalisés en équipe constituée, le rôle de chef d'équipe étant tenu par un formateur. Chaque stagiaire devra avoir manipulé des extincteurs, en situation réelle, avoir mis en œuvre un RIA par des cheminements non rectilignes et avoir évacué une victime d'un local enfumé.	

## METHODES PEDAGOGIQUES ADAPTEES A LA FORMATION

## METHODES THEORIQUES :

Ces méthodes visent à transmettre les connaissances indispensables pour comprendre le rôle et les responsabilités d'un agent SSIAP1 :

- Apports théoriques (cours magistral)
- Études de cas concrets
- Mises en situation professionnelle
- Exercices pratiques d'une simulation d'une naissance de feu
- Manipulation du système de sécurité incendie

## MOYENS PEDAGOGIQUES HUMAINS

Nos intervenants (formateurs) sont qualifiés :

- D'un Diplôme SSIAP 3 et disposent des compétences en sécurité incendie à jour dans leur Recyclage et Remise à niveau
- Des Professionnels expérimentés en sécurité incendie, ERP et IGH en fonction
- Nos Intervenants sont spécialisés (secourisme, prévention incendie)

## MODALITE DE SUIVI DU PROGRAMME ET APPRECIATION DU RESULTAT

- Fiche de présence signée par le formateur et les apprenants chaque jour
- Mise en place **d'un déroulé pédagogique détaillé de la formation**, daté et signé par le formateur garantissant la traçabilité des actions de formation.
- Délivrance **d'une attestation de fin de formation**, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action, ainsi que les compétences acquises par le stagiaire.
- Mise en place **d'un questionnaire de satisfaction individuel**, renseigné par chaque stagiaire en fin de formation, permettant d'évaluer la qualité de l'action de formation et d'engager une démarche d'amélioration continue.
- Délivrance **d'un certificat de réalisation**, attestant de l'exécution de l'action de formation, conformément aux exigences réglementaires en vigueur (France travail ou société)

Délivrance **d'une attestation de Recyclage SSIAP 1** en fin de formation, valable 3 ans conformément à la réglementation en vigueur

## ÉVALUATIONS FORMATIVES

Des évaluations formatives seront réalisées tout au long de la formation au moyen de mises en situation pratiques et de questionnaires afin de vérifier l'acquisition des compétences des stagiaires.

Évaluations utilisées :

- QCM de validation des modules
- Exercices pratiques d'intervention
- Cette séquence sera clôturée par un examen « blanc ».

## MODALITES D'EVALUATION CERTIFICATIVE

Sans objet

## LE TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES SONT LES SUIVANTS :

- Agent de sécurité incendie
- Agent de sécurité polyvalent avec une carte professionnelle (APS + SSIAP)

## FICHE(S) ROME DE RATTACHEMENT

- Sécurité et surveillance privées **K2503**

## MOYENS TECHNIQUES

### Salle de formation

- Salle équipée pouvant accueillir les stagiaires
- Ordinateur et vidéoprojecteur

- Tableau blanc ou paperboard
- Supports pédagogiques (diaporama, livrets stagiaires)

### Matériel de sécurité incendie

Pour les démonstrations et exercices pratiques :

- Poste centrale de sécurité équipé
- Extincteurs auxiliaire et permanente en coupe pédagogiques (eau, CO<sub>2</sub>, poudre)
- Robinets d'incendie armés (RIA) alimenté a eau
- Système de sécurité incendie (SSI) catégorie A équipé de voyants et d'alarme avec temporisation
  - \* Détecteurs automatiques d'incendie (DAI)
  - \* Déclencheurs manuels (DM)
- \*Dispositif Actionné de sécurité DAS (Porte coupe-feu, Clapet Coupe-Feu et Volet désenfumage) équipé de son système de déclenchement
- QUIZBOX d'entraînement pour le QCM avant l'examen
- Interphone
- Générateur de Fumé non toxique

### Matériel pour exercices pratiques

- Radio, téléphone urbain et ligne Directe (factice) d'intervention
- Plan d'évacuation et plans d'intervention
- Différents documents (Permis de feu, classeurs de consigne, Registre de sécurité, Registre de badge, Registre de clés...)
- Matériel de secourisme conformes au code du travail

### MODALITES DE FINANCEMENT (Nous contacter)

Plusieurs dispositifs de financement peuvent être mobilisés selon la situation du candidat : financement personnel, France Travail, prise en charge par l'entreprise ou utilisation du Compte Personnel de Formation (CPF).

- Téléphone : +33 7 66 32 45 44 /
- Site web : <https://www.ifps-formation.fr>
- Email : [contact@ifps-formation.fr](mailto:contact@ifps-formation.fr)

### LIEU DE FORMATION

**Adresse IFPS Formation** : 10 avenue Réaumur – 92140 CLAMART France

### ACCES

#### En transport en commun

#### Depuis Paris (ex. Porte de Châtillon – 14<sup>e</sup> arr.)

- Prendre le **Métro ligne 13** direction **Châtillon – Montrouge**
- Descendre à la station **Châtillon – Montrouge**
- Prendre le **Tramway T6** direction **Viroflay-Rive Droite**
- Descendre à l'arrêt **Soleil Levant / Mail de la Plaine**
- Marcher **5 minutes** jusqu'au **10 avenue Réaumur**

#### Depuis Clamart centre

- Bus 194 ou 195 → arrêt **Soleil Levant / Avenue Réaumur**
- À pied : environ **5 minutes** jusqu'au centre

### ACCESSIBILITE

- Référent Handicap : **Monsieur Azie EUSTACHE**, téléphone : 07 61 73 20 10
- Les conditions d'accueil et d'accès du public en situation de handicaps sont respectées



Institut de Formation Professionnelle en Sécurité (I.F.P.S.) SAS

(Physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques).

- Le personnel IFPS en contact avec le public est sensibilisé à l'accueil et à l'accompagnement de ces personnes.
- Un référent pour les personnes en situation de handicap est déclaré sur le registre d'accessibilité disponible à tout public.